Département du Loiret
Arrondissement de Montargis
Canton de Gien
Commune d' Adon

Compte-rendu de la

séance du 27 Février 2024

- Compte de gestion 2023
Après en avoir délibéré, le conseil municipal, approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2023. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

- Compte administratif 2023
Hors de la présence du maire, Christine PARMISARI, et sous la présidence de la doyenne d'âge, Mme PALLUAU Claudine, le conseil municipal,
Approuve le compte administratif 2023 tel qu'il est présenté.

Section de fonctionnement	Montants
Recettes de l'exercice (A)	251 526.43
Dépenses de l'exercice (B)	211 099.28
Résultat de l'exercice 2023 (A-B)	**40 427.15**
Excédent d'exploitation reporté 2022 (C/002)	118 625.73
Résultat de clôture (A-B+C)	**159 052.88**
Section d'investissement	
Recettes de l'exercice (A)	119 556.19
Dépenses de l'exercice (B)	130 452.06
Résultat de l'exercice 2022 (A-B)	**- 10 895.87**
Excédent d'investissement reporté 2021 (C/001)	- 7 679.93
Résultat de clôture (A-B+C)	**- 18 575.80**

- Affectation des résultats 2023
Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide d'affecter le résultat comme suit :
R 1068 Excédents de fonctionnement capitalisés **21 535.00 €**
(besoin de financement de la section investissement)
R 002 Excédent de fonctionnement reporté **137 517.88 €**

- Vote des subventions 2024
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide le versement des subventions suivantes :

MFR Ste Geneviève des Bois	90 €
MFR Gien	90 €
ADAPEI	90 €
Assoc sportive du Collège Henri Becquerel	90 €
PEP 45	90 €
Centre des cigognes	90 €
Amicale adonnaise	700 €

- Convention de mise à disposition du service DECLA'LOC CERFA
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le projet de convention de mise à disposition du service DECLA'LOC CERFA.
Ce service permettra d'obtenir en ligne :
- le CERFA de déclaration de meublés de tourisme
- le CERFA de déclaration des chambres d'hôtes

- Convention de partenariat relative à la mise en oeuvre d'une gestion groupée des certificats d'économies d'énergie
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le projet de convention de partenariat relative à la mise en oeuvre d'une gestion groupée des certificats d'économie d'énergie, avec le Département du Loiret.

- Suppression de poste
Le Conseil Municipal , après en avoir délibéré, décide :
- la suppression du poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe à 16/35ème
- la modification du tableau des emplois tel qu'il est présenté ci-dessus à compter du 27/02/2024

Filière	Grade	Catégorie	Effectifs	dont TNC	
Administrative	Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	1	1	16h/35
Technique	Adjoint technique territorial	C	1		35h/35
Technique	Adjoint technique principal de 2ème classe	C	Non pourvu		4h/35
Nombre total d'agents			2	1	

Questions diverses :
- Feu d'artifice et retraite aux flambeaux 2024 organisés conjointement par la mairie et l'amicale adonnaise.
- Visite du conseiller de prévention de la communauté de communes Berry Loire Puisaye mardi 27 février.
- Chasse aux œufs et carte aux trésors le 31 mars 2024.
- Ecole :
  - Panne de chaudière
  - Petit vandalisme
- Syndicat des eaux Adon / La Bussière :
  - Travaux de remplacement de certaines canalisations
  - Devenir du forage de la Creuse à La Bussière